

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POLYVERSUM

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux Règlements n°1272/2008/CE et n°1907/2006/CE (REACH)

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 – Identificateur du produit :

POLYVERSUM

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Produit phytopharmaceutique – Fongicide
Produit réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DE SANGOSSE S.A.S

Bonnel – CS10005 - 47480 PONT DU CASSE (France)

☎ : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65

Service en charge des renseignements : Service Réglementaire/Homologation

☎ : 05 53 69 81 89 - Fax : 05 53 47 95 01

Mail : fds@desangosse.com

1.4- Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification de la substance ou du mélange

- Conformément au Règlement n° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :
Catégories et classes de danger : Non classé
Mentions de danger : Aucune mention de danger

2.2 – Éléments d'étiquetage

- Conformément au Règlement n° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Pictogrammes : -

Mention d'avertissement : -

Mentions de danger : -

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P260 : Ne pas respirer les poussières.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P301+P310 : En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin.

P302 +P352 : En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Autres éléments d'étiquetage :

Contient du *Pythium oligandrum*. Peut entraîner une réaction de sensibilisation.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

2.3 – Autres dangers

-

Version n° : 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 03/01/2017

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Classification Règlement 1272/2008/CE	Concentration
<i>Pythium oligandrum</i>	NC	100-250 g/kg (≥ 10 ⁹ spores/kg)

4 – PREMIERS SECOURS

4.1- Description des premiers secours

CONTACT AVEC LES YEUX :

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

INHALATION :

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air libre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

CONTACT AVEC LA PEAU :

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

INGESTION :

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser de la mousse, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone, ou de l'eau en pulvérisation. La mousse et la poudre chimique en tant que moyen d'extinction de feu sont préférables pour éviter la déperdition d'eau excessive.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance

Le mélange ne propage pas la combustion. Des dégagements habituels de combustion organique seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

5.3- Conseils aux pompiers

Port d'un appareil respiratoire autonome et de vêtements de protection appropriés.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les intervenants doivent prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation et du stockage. Consulter également la section 8.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Récupérer le maximum de produit, le mettre dans un récipient, l'étiqueter et le faire détruire par un destructeur agréé selon la réglementation en vigueur.

En cas d'important déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes. Si l'eau contaminée atteint malgré tout les systèmes de canalisation ou eaux courantes, informer immédiatement les autorités compétentes.

Version n° : 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 03/01/2017

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit avec des moyens mécaniques (pelle et balai par exemple). Disposer dans un récipient étiqueté et le détruire selon la législation en vigueur. Après ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau. Eviter la dispersion d'eau de nettoyage vers les égouts ou les cours d'eau.

6.4- Références à d'autres sections

-

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation.

Equipement de protection : consulter la section 8

7.2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker en sécurité. Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et sec.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3 – Utilisations finales particulières

Produit phytopharmaceutique – Fongicide

Produit réservé aux utilisateurs professionnels.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition ne sont pas déterminées pour la substance active.

8.2- Contrôles de l'exposition

➤ Pour l'opérateur, porter :

○ Pendant le mélange et le chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3B) à porter par-dessus la combinaison précitée;
- Protections respiratoires certifiées: demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN143) de classe P3;
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3).

○ Pendant l'application

Pulvérisation vers le bas

Si application avec tracteur avec cabine:

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230g/m2 avec traitement déperlant;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine;

Si application avec tracteur sans cabine:

- Combinaison de travail en polyester 65 % /coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation;
- En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées, porter un demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

○ Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie IU et de type PB (3E) à porter par-dessus la combinaison précitée;
- Demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

Version n° : 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 03/01/2017

- **Pour le travailleur, porter**
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3;
 - Combinaison de travail polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement déperlant
-

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT : Poudre
COULEUR : Blanchâtre
ODEUR : Odeur de champignon
POINT DE FUSION : Aucune donnée disponible
TEMPERATURE DE DECOMPOSITION : Aucune donnée disponible
INFLAMMABILITE : Non inflammable
PROPRIETES OXYDANTES : Non oxydant
EXPLOSIVITE : Non explosif
PRESSION DE VAPEUR : Aucune donnée disponible
DENSITE : Non applicable
pH : 6.14 à 20°C
SOLUBILITE DANS L'EAU : Insoluble
COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL/EAU : Aucune donnée disponible
VISCOSITE : Non applicable

9.2- Autres informations

-

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2- Stabilité chimique

Le mélange est stable dans les conditions normales de stockage.
Conserver dans l'emballage original dans un endroit frais et sec.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4- Conditions à éviter

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.5- Matières incompatibles

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues en contact avec d'autres substances.

10.6- Produits de décomposition dangereux

Le mélange n'entraîne pas la formation connue de substances de décompositions dangereuses dans les conditions normales de stockage.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

Données sur la substance active Pythium oligandrum :

DL₅₀ orale (rat) : >5000 mg/kg
 DL₅₀ orale (souris) : >5000 mg/kg
 DL₅₀ cutanée (rat) : >5000 mg/kg
 CL₅₀ inhalation (rat) : > 5 mg/L
 Irritation oculaire : Légèrement irritant
 Irritation cutanée : Légèrement irritant
 Sensibilisation : Aucune donnée disponible.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité

Données sur la substance active Pythium oligandrum :

DL₅₀ *Poecilia reticulata* (96h) : >100 mg/L
 DL₅₀ *Daphnia magna* (48h) : 530.2 mg/L
 DL₅₀ *Desmodesmus subspicatus* (72h) : 598 mg/L

Données sur le produit formulé :

DL₅₀ *Poecilia reticulata* (96h) : >260.4 mg/L
 DL₅₀ *Daphnia magna* (48h) : 3955.3 mg/L
 DL₅₀ *Desmodesmus subspicatus* (72h) : 4461.1 mg/L

12.2- Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4- Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6- Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1- Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter le produit aux ordures ménagères. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau. Interdiction de réutiliser l'emballage vide. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1- Numéro ONU

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.2- Nom d'expédition des Nations Unies

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.3- Classe(s) de danger pour le transport

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

Version n° : 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 03/01/2017

14.4- Groupe d'emballage

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.5- Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.
Consulter également les sections 7 et 8.

14.7- Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1- Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Nomenclature des Installations Classées (France) :

N° I.C.P.E. : non classé

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

La substance active contenue dans ce produit est exemptée d'évaluation sur la sécurité chimique.

16 – AUTRES INFORMATIONS

Abréviations :

CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage

DL₅₀: Dose létale 50%

CL₅₀: Concentration létale 50%

CE₅₀: Concentration efficace 50%

PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique

VPvB: Very Persistent, very Bioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)

Détails des modifications depuis la dernière édition :

Section 7 : Modification des conditions de stockage.

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour.

Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.

Version n° : 2

Annule et remplace la version n° : 1

Date de mise à jour : 03/01/2017